titantreasury

SOLUTION DE TRÉSORERIE,
EXPERTE EN GESTION DES RISQUES.

MARCHÉ | LIQUIDITÉ | CRÉDIT | OPÉRATIONNEL | RÈGLEMENTAIRE

Fact Sheet

CLOUD PRIVÉ 3V FINANCE

LA SÉCURITÉ ET LA CONFIDENTIALITÉ DE VOS DONNÉES AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS.

Conformité RGPD, Cloud-Act Safe, recommandations de la CNIL, nous clarifions les enjeux et les attentes de nos clients.

Comment le cloud privé de 3V Finance répond à ces exigences techniques et juridiques ?

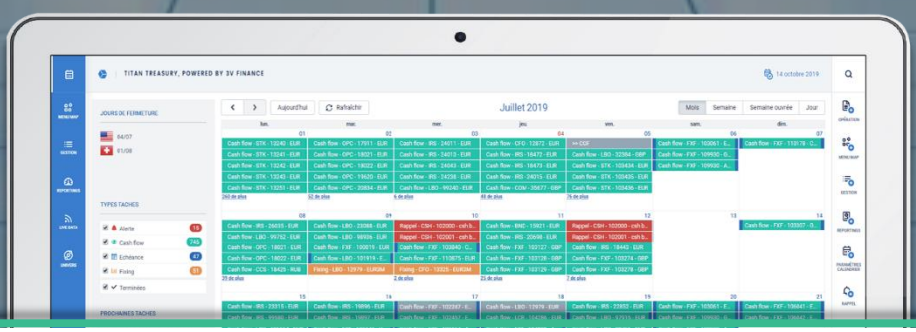

Bien choisir une application SaaS, c'est d'abord vérifier que votre prestataire est en mesure de garantir la sécurité de vos données. Quelques principes sont à retenir dans le choix de votre prestataire de solutions Cloud/SaaS, afin de suivre les recommandations de la commission européenne :

- Connaitre la localisation géographique de vos données. (y compris les serveurs de stockage) et des administrateurs ayant accès à vos données.

- Disposer de garanties juridiques et techniques de votre fournisseur, sur le RGPD, la loi Cloud-Act Safe et les SLA pour clarifier les prestations fournies, la sécurité et les potentiels transferts de vos données à l'étranger.

Outre les fonctionnalités métiers proposées par votre prestataire, il est indispensable de juger de la qualité d'une offre sur sa conformité au RGPD et de la situation de votre prestataire face au Cloud-Act. En effet, la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) fait plusieurs recommandations dans le choix de son prestataire :

- **Recommandation n°1** : Définir vos propres exigences de sécurité technique et juridique ;

- **Recommandation n°2** : Identifier les mesures de sécurité essentielles pour votre entreprise ;

- **Recommandation n°3** : Etablir un registre des données et traitements dans le Cloud ;

- **Recommandation n°4** : Demander des garanties suffisantes à votre prestataire ;

- **Recommandation n°5** : Identifier le type de Cloud pertinent pour le traitement envisagé.

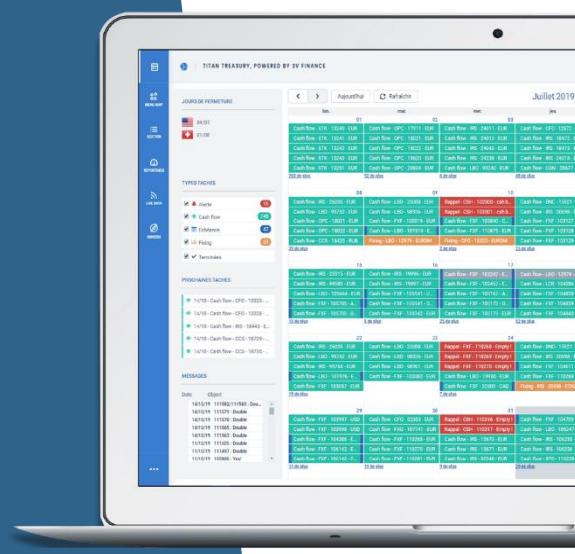

Retrouvez les détails des recommandations de la CNIL : ici [ici](#) .

LES NOUVELLES NORMES ET RÈGLEMENTATIONS EN VIGUEUR PROTÈGENT-ELLES LES ENTREPRISES ?

Avec l'arrivée du **RGPD** (le nouveau **Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles** paru au journal officiel de l'Union européenne et entré en application le 25 mai 2018), vous vous posez certainement de nouvelles questions sur les solutions SaaS que vous utilisez.
Le **Cloud Act** (pour **Clarifying Lawful Overseas Use of Data Act**), promulgué à quelques semaines de la loi européenne sur la protection des données, est la loi américaine clarifiant l'utilisation illégale des données à l'étranger.

Elle répond à un problème qui a été soulevé lorsqu'en 2013 Microsoft a refusé de fournir au FBI l'accès à un serveur en Irlande dans le cadre d'une enquête, affirmant qu'elle ne pouvait être contrainte à produire des données stockées en dehors des États-Unis.
En effet, en vertu du Cloud Act, tous les fournisseurs de services Cloud et solutions SaaS américains, de Microsoft à IBM en passant par Amazon et autres prestataires éditeurs de services SaaS ayant des liens capitalistiques avec une société américaine, doivent, lorsqu'ils en reçoivent l'injonction, fournir aux autorités américaines des données stockées sur leurs serveurs, quel que soit leur emplacement.

Cela positionne les clients des prestataires de services soumis aux deux règlements dans une situation ambivalente. D'un côté le règlement européen RGPD stipule que toutes les entreprises qui collectent des données auprès des citoyens européens doivent se conformer aux règles de l'Union, et de l'autre le Cloud-Act permet aux autorités américaines de forcer les prestataires de services et sociétés américaines à transmettre les données d'un utilisateur ou d'une entreprise, quelle que soit la nationalité de l'entreprise ciblée et la localisation des données.



Les entreprises savent qu'il ne suffit plus de dire que les données sont localisées en France ou en Europe pour échapper à cette loi extraterritoriale américaine.
100% des Directeurs des systèmes d'information des sociétés du CAC 40 et du Top 100 sont préoccupés par le « Cloud-Act » et les désormais possibles indiscrétions de leurs prestataires Cloud et de solutions SaaS.

Or, ces fournisseurs représentent un poids de plus en plus important sur le marché du SaaS (Cloud) en France et en Europe.

Les DSI des grands groupes se posent des questions sur la confidentialité et la souveraineté des données dont ils ont la charge.

Dans l'attente d'une position claire de l'Union Européenne, certains pays préparent leur réponse à toutes ces problématiques, la France en tête. Les équipes du Président Emmanuel Macron préparent des mesures juridiques et techniques pour protéger le pays et ont désigné quatre responsables gouvernementaux : le bureau du président, le ministère des Finances, l'ANSSI (Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information) et l'agence de cyber sécurité de l'État.

COMMENT 3V FINANCE ASSURE LA SÉCURITÉ ET LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DE SES CLIENTS ?

Grâce à une infrastructure basée sur un **Cloud Souverain** 3V Finance aide ses clients à garder le contrôle sur leurs données, en assurant leur sécurité juridique et technique.

La technologie utilisée pour nos infrastructures est 100% « made in France ». Pour le contrôle et la sécurité des données de nos clients, notre infrastructure et nos serveurs de bases de données sont dédiés et à l'usage exclusif de 3V Finance sur un Cloud privé. Les bases sont redondées avec plusieurs nœuds de serveurs.

Ce modèle de déploiement de la solution **titan**treasury, nous permet de dédier des environnements pour chaque Client, garantissant ainsi la ségrégation et l'isolation totale des données, évitant la fuite d'information et la corruption des données. Cela facilite également la réversibilité et la restitution des données à tout moment.



Toutes ces mesures techniques doivent être complétées par des fonctionnalités logicielles indispensables telles que la gestion des habilitations et des droits utilisateurs, le contrôle 4 yeux, l'administration de limites opérationnelles et financières, l'authentification multi-facteur, l'intégrité, le cryptage et la réversibilité des données, l'audit et la traçabilité des actions des utilisateurs comme des administrateurs sur les opérations, référentiels, connexions, market data...

Toutes nos équipes prennent en considération la sécurité de développement en intégrant les recommandations des référentiels OWASP et SANS. Notre contrat prévoit une charte informatique qui assure la sécurité juridique et technique de nos données.

L'AUDIT DE L'INFRASTRUCTURE PAR DES AUDITEURS QUALIFIÉS PASSI.

Pour vous garantir tout cela, nous nous soumettons à des audits réguliers réalisés par des auditeurs qualifiés PASSI (agrément fourni par l'Autorité Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information : l'ANSSI).
La qualification des prestataires d'audit de sécurité PASSI fait partie du règlement général de sécurité (RGS) de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

Les audits techniques sont au nombre de **cinq** :

- audit d'organisation et physique ;
- audit d'architecture ;
- audit de configuration ;
- test d'intrusion ;
- audit de code.

La qualification atteste du respect par le prestataire :

- des aspects contractuels, de la législation, de la réglementation et de l'impartialité,
- de la protection de l'information (au niveau Diffusion Restreinte),
- des exigences de qualité et de sécurité de ses process d'audit,
- de la compétence de ses auditeurs pour les activités qualifiées.



LES ATOUTS DU CLOUD PRIVÉ 3V FINANCE.

- Plateforme SaaS hébergée en France,
- Support et équipes de développement basés à Paris,
- Datacenters en France administrés en Europe soumis au RGPD (PRA optionnel en France ou Europe),
- Base de données : Instance privée pour chaque client,
- Engagement contractuel de confidentialité, RGPD, de restitution et destruction des données en fin de contrat,
- Hébergement « Cloud Act-Safe »,
- Certifications de nos prestataires :

- Qualification PASSI du prestataire en charge de notre audit de sécurité.

Le Cloud privé de 3V Finance offre de nombreux avantages :

Redondance & Résilience : permet d'éviter les pannes, d'avoir une continuité d'activité (perte de données maximale < ou = à 5 mn.) ;

Virtualisation & Scalabilité : permet d'absorber la charge et de garantir les performances ;

Haute Disponibilité : permet de garantir l'accès ;

Sécurité : assure le contrôle des accès et des données.

Découvrez la solution titantreasury en ligne et toute notre actualité.

www.3vfinance.com

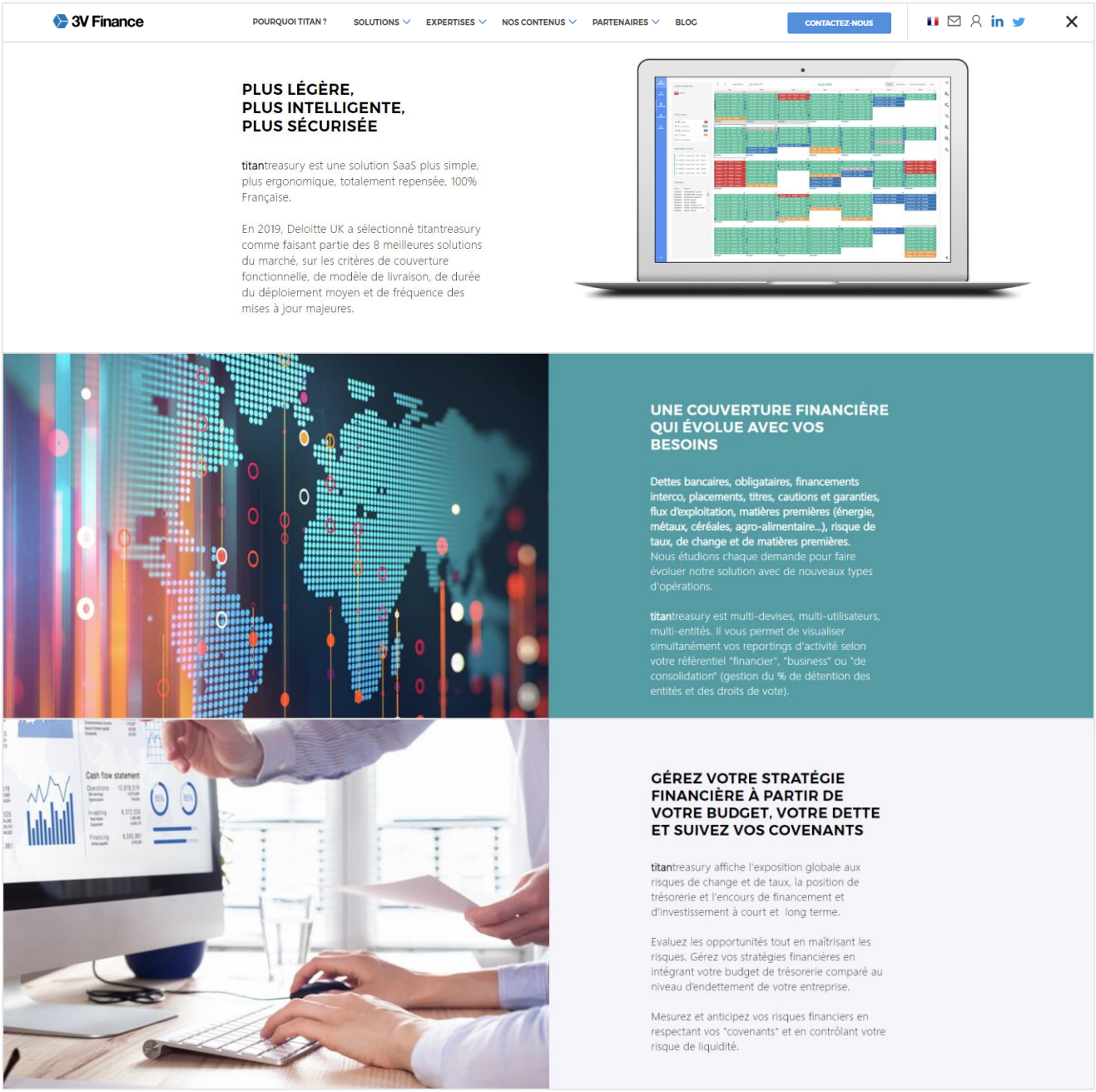

Découvrez toutes nos fiches produits titantreasury et témoignages clients.

www.3vfinance.com/fr/accueil/ressources



FACT SHEET

BROCHURE TITAN TREASURY : LA GESTION DES RISQUES DE LA TRÉSORERIE



FACT SHEET

UNIVERS SIMULATION : ÉTABLIR SA STRATÉGIE SANS RISQUE



FACT SHEET

ALM : EFFICACITÉ, SÉCURITÉ ET GAIN DE TEMPS MAXIMUM POUR LA GESTION ACTIF-PASSIF DANS



FACT SHEET

CALENDRIER FINANCIER VOS INFORMATIONS AU PREMIER PLAN



TEMOIGNAGE

LE CHOIX DU GROUPE SEB POUR SA GESTION DES RISQUES DE MARCHE



ETUDE

QUELLES ALTERNATIVES FACE AU CHANGEMENT ?



FACT SHEET

GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS INTÉGRÉE ET SÉCURISÉE



FACT SHEET

SUIVRE L'IMPACT DU BESOIN DE FINANCEMENT ET LES RATIOS CLÉS DU RISQUE DE LIQUIDITÉ



FACT SHEET

GÉREZ VOS CAUTIONS ET GARANTIES BANCAIRES EN TOUTE SIMPLICITÉ

titantreasury est une solution SaaS plus simple, plus ergonomique, totalement repensée, 100% Française pour gérer, votre dette et vos placements, la position de change, vos dérivés de taux, de change et matières premières.

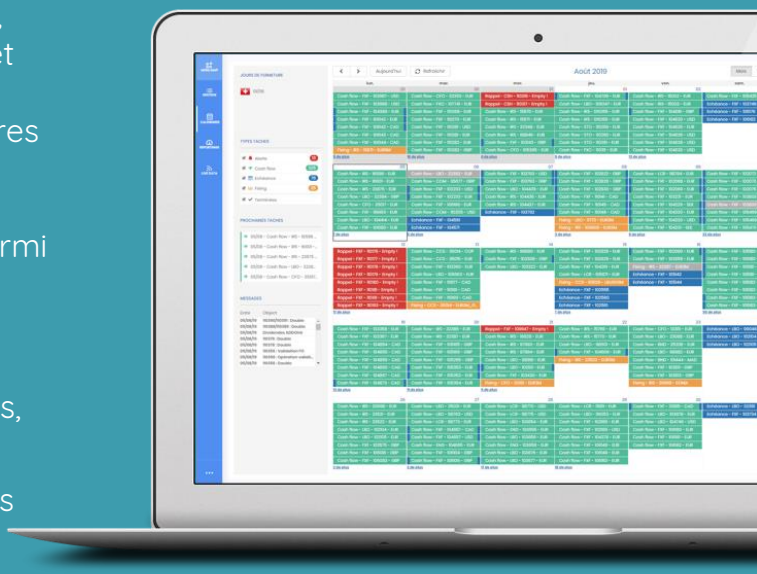

En 2019, **Deloitte** place **titan**treasury parmi les meilleurs TMS du marché :

- ✓ Simplicité, efficacité, transparence,
- ✓ Automatisation et réduction des coûts,
- ✓ Couverture fonctionnelle,
- ✓ Meilleure compréhension des attentes des trésoriers (client au cœur des choix de développement),
- ✓ Connectivité multi-plateforme tout en favorisant une gestion centralisée,
- ✓ La durée de déploiement,
- ✓ La fréquence des mises à jours avec des nouveautés.

3V Finance

Contactez-nous au 01 85 65 56 10
9 place Vendôme, 75001 Paris, France
www.3vfinance.com

©2019 3V Finance - Tous droits réservés.
Illustrations : Shutterstock.